



Heritage maison en suisse et compte

Par **aidezmoi432**, le **07/10/2013** à **03:13**

Bonjour,

il y a 2 ans, j'ai hérité avec mon frère d'une maison en suisse et nous l'avons vendue. Nous avons payé un impôt en suisse mais pas en France.

Cette maison n'a pas été déclaré dans la déclaration de succession.

Est-ce normal? Suis-je en tort? Car je dois déclarer un compte en Suisse et j'ai peut d'être redressé sur ça car il y a l'argent de la vente sur ce compte suisse.

Nous avons aussi eu de l'argent d'un compte en suisse mais qui n'a pas été déclaré à la succession, faut-il régulariser?

Merci